



## NOTES

ET

### PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

N<sup>o</sup> 1.

DE L'ÉLOQUENCE POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE  
AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

Ces monuments majestueux de l'art oratoire qui ont immortalisé la tribune anglaise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, de nos jours, font encore une des gloires de la nation britannique, on les cher-

cherait vainement dans les recueils parlementaires du temps de Guillaume III. Rien de plus ennuyeux, en effet, que de lire ces discours froids et arides, que d'étudier ces procès-verbaux pédants et formalistes ! Les Danby et les Halifax, les Hampden et les Maynard, les Somers et les Sunderland, les Treby et les Howard, les Pembroke et les Mulgrave, les Clarges et les Nottingham, tous ces orateurs qui, à cette époque, brillèrent d'un si vif éclat, paraîtraient de nos jours des talents bien médiocres, à côté d'un O'Connell ou d'un Peel, d'un Russell ou d'un D'Israeli !

Aussi, avons-nous cru pouvoir nous borner à quelques courts extraits de ces improvisations parlementaires, de ces discours pâles et languissants, dans lesquels on ne trouve ni l'élégance harmonieuse du langage des Burke et des Sheridan, ni la parole logique et soudaine des Pitt et des Fox, ni l'éloquence entraînant et grave, simple et spirituelle qui caractérise le génie de Chatam de glorieuse mémoire !

Quelles furent les causes de ce développement

lent et pénible de l'éloquence politique en Angleterre ?

Un des écrivains les plus érudits et les plus éloquentes de la France, l'illustre M. Villemain, a résolu d'une manière heureuse cette [grave question. Qu'il nous soit permis de citer quelques pages de son *Tableau de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle*, ouvrage d'une sagacité profonde et d'un style enchanteur !

« Il ya, dit M. Villemain<sup>1</sup>, telle session anglaise où il ne s'est pas fait une phrase éloquente, où il ne s'est pas dit un bon mot, et où les affaires ont merveilleusement prospéré. Cette nature d'esprit, ce goût de l'utile, cette indifférence de l'ingénieux, est un trait remarquable dans l'histoire des Anglais; mais cela doit un peu décolorer leurs annales parlementaires. Lorsqu'on viendra, dans une vue qui n'est pas frivole, mais qui, toutefois, n'est pas immédiatement politique, feuilleter ces annales, et que, comparant

<sup>1</sup> Tableau de la Litt. au XVIII<sup>e</sup> siècle. Vol. IV, p. 37 (éd. Didier).

les moyens aux résultats, on voudra retrouver le génie des orateurs antiques, on sera tout étonné, et on sera tenté de dire comme Cicéron, lorsqu'il rappelle les premiers grands événements de Rome, accomplis à une époque où elle était encore barbare : *Quam magna et inania verborum! Que de grandes choses faites sans le secours de la parole!* »

« Un homme du plus haut talent avait, je m'en souviens, pour objection contre les gouvernements représentatifs, que ces gouvernements n'étaient pas favorables aux lettres, et ne produisaient pas d'assez grands orateurs. Il insistait sur ce reproche avec une vivacité singulière. On pouvait lui répondre que les gouvernements ont dans le monde une autre vocation que de former des hommes éloquents. La liberté, le bonheur, la dignité morale des nations valent bien l'élégance du style. Mais, de plus, l'objection n'est pas fondée : tout au contraire, au lieu de l'admettre et de la généraliser, on peut, je crois, marquer les causes particulières qui, pendant de longues années, ont

restreint l'essor du génie britannique dans une carrière naturellement si favorable. »

« Et d'abord, n'oublions pas que, par le bonheur même de leurs institutions prématurées au milieu de l'Europe moderne, la tribune des Anglais a précédé l'époque de leur développement moral et littéraire. Cette rudesse, cette grossièreté par laquelle ont passé d'autres peuples dans la culture des arts, l'Angleterre l'a traversée dans sa vie politique. »

« De plus, les formes antiques du parlement, le secret qui longtemps enveloppa ses séances, les précautions auxquelles était assujettie la parole pour éviter tout débat personnel, devaient affaiblir l'énergie du langage. Songez à l'autorité absolue de ce président tellement impassible que, dans de vieux procès-verbaux de la chambre des Communes, il ne semble pas un homme; on ne le désigne que par ces mots : *La chaire (the chair) commande le silence, — la chaire rappelle à l'ordre, — la chaire termine le débat.* »

Ce fut sous cette rigoureuse discipline que se

forma la chambre des Communes. Elle l'observa jusqu'à un certain point, même dans la révolution et la guerre civile ; et ce fait, frivole en apparence, ne contribua pas médiocrement à laisser à l'éloquence anglaise quelque chose de calme et de formaliste ; de là cet autre usage de ne point répondre directement, de ne jamais prendre à partie celui que l'on combat, et, quand on se lève tout impatient de réfuter un sophisme, d'accabler un adversaire, cette nécessité de se tourner vers le président et de lui adresser paisiblement la parole. Enfin, la nature même des débats, la discussion fréquente des intérêts de commerce, l'examen des traités d'alliance, sous un point de vue de profit plutôt que de gloire, le détail des taxes et des perceptions, toutes ces choses que l'esprit moderne élève, par des esprits d'ordre et de système, traitées alors avec un bon sens assez rude, n'offraient pas beaucoup d'occasions au génie des orateurs. A ce sujet, *Hume* dit que la chambre des Communes ressemble plus à un greffe qu'à un sénat antique. Pour expliquer le peu d'éloquence

des orateurs, il allègue encore l'indifférence des auditeurs, qui, dit-il, aussitôt que l'heure du dîner arrive, laisseraient là Cicéron lui-même. Depuis longtemps tout est changé sur ce point. Vous savez la ténacité des débats du parlement britannique, et ces interminables séances de nuit, prolongées jusqu'au matin; *magistratuum conciones pernoctantium in rostris*.

« Admettons cependant, ajoute M. Villemain, ces différences techniques, matérielles qui séparent un banc de l'opposition anglaise d'une tribune grecque ou romaine. Les différences morales sont bien plus grandes encore. Sans doute, de grands événements politiques ont agité l'Angleterre; sans doute, il ne lui a rien manqué pour l'éloquence, ni les révolutions, ni les crimes, ni les malheurs, ni la gloire; mais ces révolutions se sont développées d'abord sous l'influence théologique. Ce parlement, qui avait quelque chose de formaliste dans les habitudes et la régularité de ses débats, prit un caractère scolastique, sous l'autorité des passions puritaines.» . . . . .

« Les débats qui suivirent l'établissement de Guillaume III, et qui marquèrent son règne, se distinguent par la méthode, la science politique ; mais on y trouve plus d'habileté que de génie ; et si l'habileté suffit au succès contemporain, c'est le génie seul qui intéresse l'avenir. »

---